



Réunion du 27 juillet  
2016

**Déclaration des élus Intersyndicale suite à la présentation par l'expert-comptable chargé d'assister le CE dans le cadre de l'examen de la situation économique et financière et de la politique sociale pour l'année 2015 et de l'examen des documents prévisionnels 2016.**

Depuis plusieurs mois et dans les différentes instances, l'IS dénonce et s'inquiète des mesures drastiques décidées par la direction et les actionnaires prises à l'encontre des salariés français. **Ces mesures se traduisent par des licenciements et des ruptures conventionnelles forcées dont le but est de servir les objectifs financiers de nos investisseurs.** A ce sujet, la direction tient un double langage en matière de rupture conventionnelle, puisqu'elle déclare, à qui veut l'entendre, que « la rupture conventionnelle est un motif de fin de contrat qui doit rester exceptionnel et ne rentre pas dans la politique de la société » ! Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais pourrait-on en conclure ! A ce titre les organisations syndicales CFDT et CGT se sont adressées à M. Lazari sur ce constat qui reste pour nous un plan social déguisé mais non assumé.

La direction réfute le terme de "plan social", et elle a raison : comment pourrait-elle en effet le justifier avec la performance économique affichée par Axway ? De plus, la direction serait contrainte de négocier avec les OS les modalités de ce plan comme le prévoit la législation (obligation de reclassement, priorisation des départs, indemnités, formation, etc ...) qui pourraient lui coûter très cher, financièrement, socialement et en terme d'image. Le bilan social, le rapport du cabinet ACEE (l'expert du CE) ainsi que l'information sur les effectifs confirment nos affirmations et nos craintes sur le sujet.

**Nous nous étonnons par ailleurs du silence "radio" de l'équipe majoritaire au CE : pas un seul point sur le sujet mis à l'ordre du jour des derniers CE, aucune alertes à notre connaissance auprès du Conseil d'Administration, et rien non plus dans leurs communications sauf la demande de distribution d'action gratuite certainement plus importante que la sauvegarde des emplois en France.**

Il serait vain de penser que cette hémorragie pourrait s'arrêter là. **Aucun déménagement où que ce soit, aucun nouveau plan « We are Axwegians » ou de belles paroles présidentielles seront de nature à protéger nos emplois.** Les salariés ne doivent pas s'y tromper ; ça n'arrive pas qu'aux autres.

Présentation par l'expert-comptable du CE chargé d'assister les élus de l'examen de la situation économique et financière et de la politique sociale d'Axway pour l'année 2015 et de l'examen des documents prévisionnels 2016.

L'intersyndicale tient à souligner l'excellent travail d'analyse effectué par le cabinet ACEE sur ces questions. **Compte tenu de la période estivale et afin qu'aucun salarié passe à côté, nous publierons, dans nos prochaines communications syndicales CGT et CFDT de septembre / octobre, de larges extraits de ce travail d'expertise, en particulier sur la politique sociale d'Axway ; laquelle, vous le lirez, continue de cultiver l'élitisme salarial.**

**Heures supplémentaires et repos compensateur chez Order Management : les élus Intersyndicale ont demandé à la direction, lors du CE de juin, la régularisation des heures supplémentaires effectuées par les salariés concernés, en application du code du travail et de la convention collective. Ils souhaitent connaître la date à laquelle cette régularisation sera effective.**

La direction nous fait savoir que le sujet est en cours de traitement mais compte tenu de la période estivale, rien n'est finalisé. Toutefois, des éléments concrets de réponse seront apportés dès le mois de septembre.

**Pour l'Intersyndicale, les « éléments concrets » à apporter sont très clairs et juridiquement bordés : paiement des heures supplémentaires effectuées par les salariés de cette entité et compensation en termes de repos.**

Le CactuCE  
est sur JIVE !



---

## Consultation du CE sur le projet de bilan social 2015.

L'avis proposé par les élus Intersyndicale a retenu l'attention de nos collègues de la liste majoritaire CEi et c'est donc le nôtre qui a été proposé au vote et adopté à l'unanimité. Nous remercions les élus majoritaire qui reconnaissent, ainsi, le travail de fond effectué, toute l'année et sur l'ensemble des dossiers, au CE par l'Intersyndicale.

☞ **L'avis argumenté sur le bilan social 2015 est disponible sur [JIVE](#).**

Nous indiquons ci-dessous la conclusion de cet avis :

*Compte-tenu de l'analyse des indicateurs du bilan social 2015 qui montre une inquiétante baisse des effectifs confirmée en 2016 ainsi qu'un recul de l'effort de formation, les élus du CEt émettent un avis négatif sur le bilan social d'Axway en 2015.*

*Compte-tenu des dispositions de l'article L2323-25 du code du travail et L225-108 du code du commerce, nous demandons à ce que la direction communique dorénavant les données du bilan social dans les délais lui permettant de présenter un avis qui sera porté à la connaissance de ses actionnaires avant l'assemblée générale ordinaire annuelle.*

**Une visite des locaux d'Annecy a été faite par plusieurs responsables d'Axway et de Sopra. Les élus Intersyndicale souhaitent en connaître la raison : s'agit-t-il d'un projet de « brassage » des équipes Axway/Sopra dans le cadre d'un partenariat entre des sociétés de l'UES (Axway/SBS par exemple) ?**

Selon la direction, cette visite faisait suite à une réunion professionnelle entre personnes des deux entités et il ne faut rien chercher de plus : pas de « brassage » d'équipes au programme pas plus que de projet de déménagement.

Question subsidiaire sur les effectifs Axway à Annecy : la direction confirme que l'établissement ne prévoit pas d'embauche cette année.

---

## Information trimestrielle sur les effectifs au 30 juin 2016.

Ce qu'il faut retenir : au 30 juin 2016, 643 salariés dont 25,19% de femmes ; 57 départs dont 40% de démissions, 18% de départs en retraite, 7% de mutations dans Axway (essentiellement des contrats d'expatriés), 12% de ruptures conventionnelles et 9% de licenciements.

☞ **Extrait du document sur les effectifs ci-dessous.**